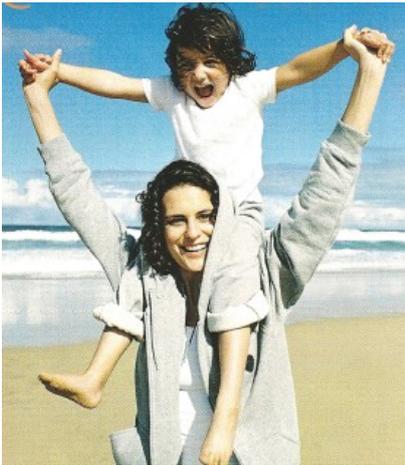


Les êtres vivants sont classés en groupe par les scientifiques à partir des particularités anatomiques (4 membres, nageoires, tête, coquille...) appelées **caractères** qu'ils possèdent en commun.

Chaque individu présente des **caractères spécifiques** de l'espèce humaine qui les distinguent des autres êtres vivants. Ces caractères sont communs à tous. Mais chaque individu est unique et différent des autres car il possède des variations qui lui sont propres. Ces sont les **caractères individuels**.

Document 1 : Carte d'identité de l'espèce humaine



Place dans la classification

- Animal vertébré à 4 membres.
- Mammifère : possède des poils et des mamelles.

Caractères de l'espèce

- Station verticale (bipède).
- Membres postérieurs plus longs que les antérieurs.
- Pilosité faible sauf sur la tête, sous les bras et sur le pubis.

Document 2 : Carte d'identité de l'espèce chat



Place dans la classification

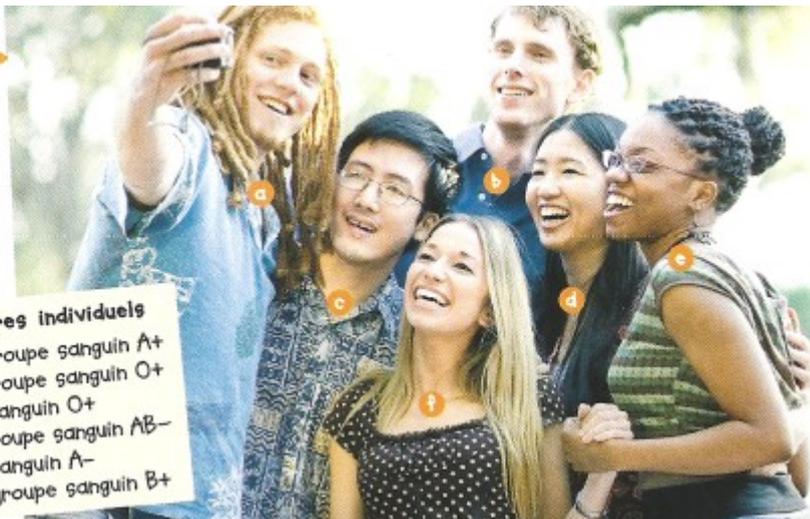
- Animal vertébré à 4 membres.
- Mammifère.

Caractères de l'espèce

- Station à 4 pattes (quadrupède).
- 4 membres de même taille.
- Pilosité importante et épaisse qui recouvre toute la peau.

Document 3 : Un groupe de jeunes

Un groupe de jeunes. Chaque individu présente les caractères de l'espèce humaine et des variations qui lui sont propres : ce sont les caractères individuels.



- Quelques caractères individuels
- [a] vision normale, groupe sanguin A+
 - [b] vision normale, groupe sanguin O+
 - [c] myopie, groupe sanguin O+
 - [d] vision normale, groupe sanguin AB-
 - [e] myopie, groupe sanguin A-
 - [f] vision normale, groupe sanguin B+

1. Classez dans un tableau les caractères communs aux deux espèces et les caractères propres à l'espèce humaine. **(Com)**

Caractères communs au chat et à l'homme	Caractères propres à l'espèce humaine
<p>présence d'un squelette constitué d'os(Vertébré) 4 membres Présence de poils et de mamelles (Mammifères) pilosité</p>	<p>membres inférieurs plus longs que les antérieurs, Pilosité faible Bipédie (station debout)</p>

2. Indiquez quelques caractères communs à tous les individus de l'espèce humaine. **(Inf)**

On peut observer des cheveux, deux yeux, un nez, deux oreilles,

3. Indiquez quelques caractères individuels qui permettent de vous identifier ou d'identifier votre voisin parmi les autres élèves de la classe. **(Inf)**

On peut observer des changements de la couleur des cheveux, de la couleurs des yeux, de la couleur de la peau, la forme des yeux,

4. Justifiez l'expression « tous semblables mais tous différents » à partir des informations et du vocabulaire vu pendant la séance. **(Arg)**

Chaque être humain présente des caractères (particularités anatomiques, morphologiques) de son espèce appelés caractères spécifiques mais aussi des caractères individuels/particuliers qui le rendent différent des autres. Donc on peu dire que « nous sommes tous semblables et tous différents ».

Grille d'évaluation de l'activité « J'ai réussi si..... »		
D 1.3	Lire/exploiter des documents	D C B A
Inf	Q1. J'ai identifié les caractères communs aux deux espèces	D C B A
	Q1. J'ai identifié les caractères propres à l'espèce humaine	D C B A
	Q2. J'ai identifié quelques caractères communs	D C B A
	Q3. J'ai identifié quelques caractères individuels	D C B A
D 4	Argumenter/justifier des données	D C B A
Arg	Q4. J'ai expliqué l'expression « tous semblables et tous différents »	D C B A
		D C B A